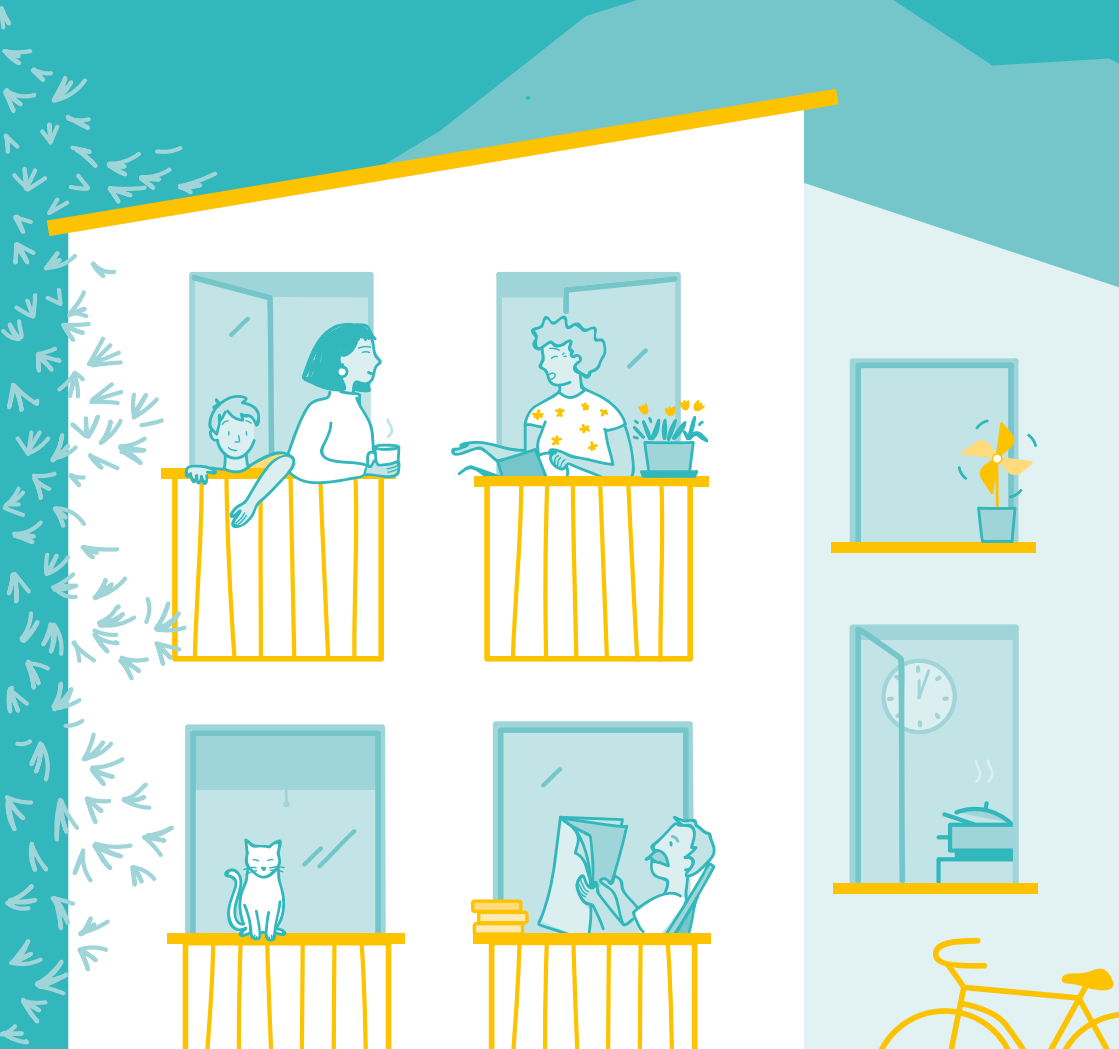


# Le guide de **L'HABITAT SOCIAL**

Se loger à prix modéré





# Sommaire

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| <b>Je repère</b> un logement social  | <b>4</b>  |
| À Villard-de-Lans                    | 5         |
| À Autrans-Méaudre en Vercors         | 7         |
| À Lans-en-Vercors                    | 9         |
| À Engins                             | 10        |
| À Saint-Nizier                       | 11        |
| <b>Je demande</b> un logement social | <b>12</b> |
| Un logement social, c'est quoi ?     | 12        |
| À qui m'adresser ?                   | 14        |
| Les étapes-clés ?                    | 16        |
| <b>J'habite</b> un logement social   | <b>18</b> |
| J'emménage                           | 18        |
| Vie quotidienne                      | 20        |
| Je déménage                          | 22        |

---

## LE LOGEMENT SOCIAL, C'EST FACILE ET ACCESSIBLE !

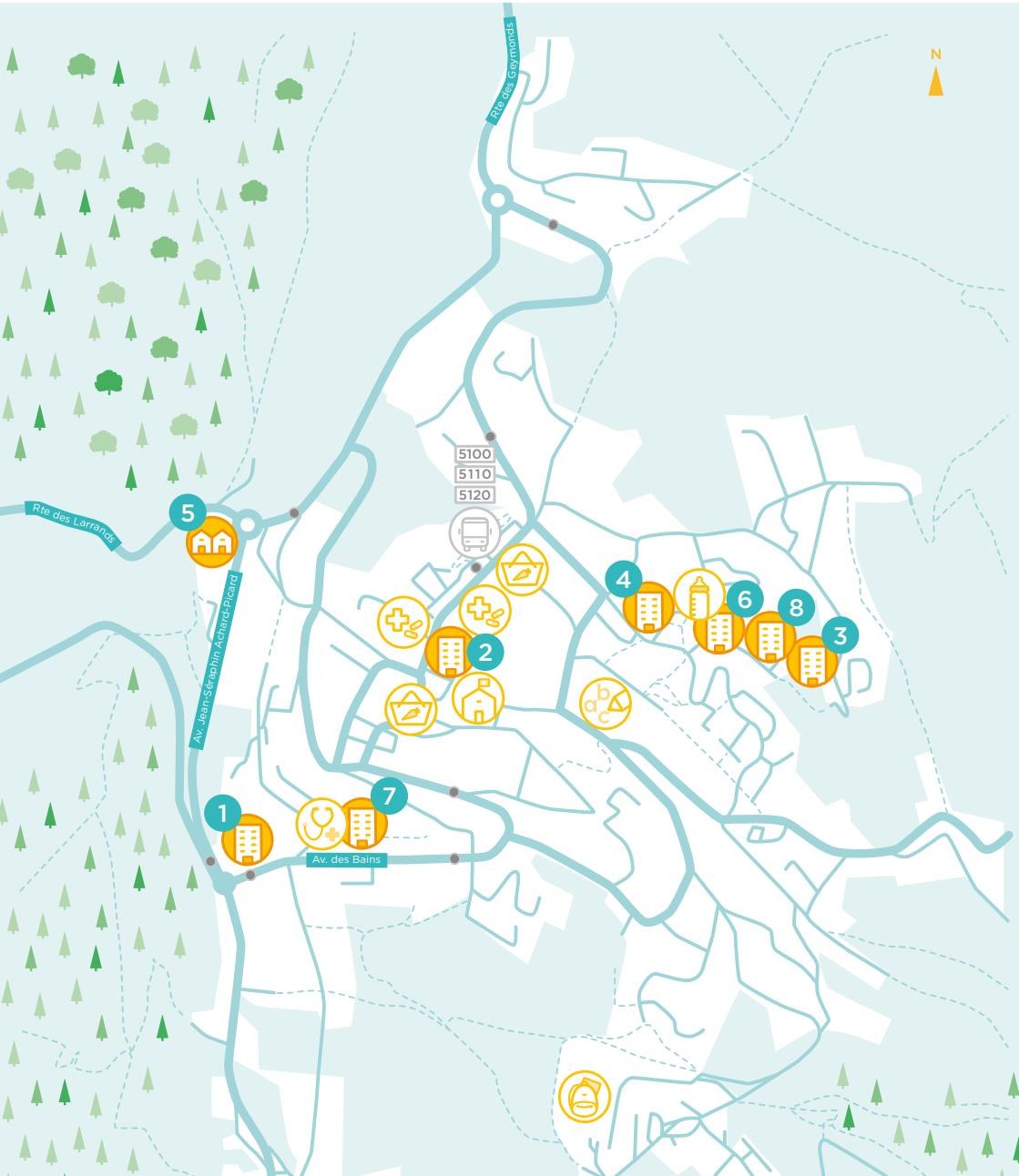
Le territoire du Vercors est rempli d'atouts et de ressources formidables. Cela en fait une terre de choix pour y habiter.

Ce guide vous aide à visualiser les appartements ou les maisons répartis sur le territoire qui composent le "parc social" des communes. En tout, ce sont 375 logements mis à la disposition des habitants, qui sont entretenus et rénovés régulièrement. Sachez que plus de 80 % de la population est éligible à ce type de logements. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès des guichets enregistreurs des communes ou des bailleurs.

Ce guide vous précise également la marche à suivre pour réaliser votre demande et comprend des informations utiles pour bien vivre dans son logement.

Bonne installation à toutes et tous et bienvenu.e.s sur le Vercors !

# Je repère un logement social



## À VILLARD-DE-LANS

### 1 L'ESSARTON

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
 Adresse : 448 A B C D avenue des bains  
**78 logements | T1 au T5 + | garages**  
**chauffage collectif bois**

### 2 HOTEL DES ADMINISTRATIONS

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
 Adresse : 22 rue du Dr Bévière  
**15 logements | T1 au T4 | garages**  
**| chauffage collectif bois | ascenseur**

### 3 LES BEAUMONTS

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
 Adresse : 56 à 254 rue des beaumonts  
**71 logements | T1 au T4 | garages**  
**| chauffage individuel électrique**

### 4 Les JEANDIATS

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
 Adresse : 85 et 117 chemin des Jeandiats  
**22 logements | T1 au T5 + | garages**  
**| chauffage individuel électrique**

### 5 BRED'HUIRE

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
 Adresse : avenue Achard-Picard  
**4 logements | T4 au T5 + | garages**  
**| chauffage individuel électrique**

### 6 LA COMBE POUROUZE

Bailleur : PLURALIS  
 Adresse : Chemin de Combe Pourouze  
**18 logements | T1 au T5 + | garages**  
**| chauffage collectif bois | ascenseur**

### 7 LIONEL TERRAY

Bailleur : PLURALIS  
 Adresse : 256 Avenue des bains  
**5 logements | T3 au T4 |**  
**chauffage individuel gaz**

### 8 LOU PRA VERT

Bailleur : Habitat Dauphinois  
 Adresse : 181 chemin de Combe Pourouze  
**8 logements | T2 au T4 |**  
**garages fermés | chauffage**  
**mixte bois granulés et gaz**



immeuble



maison jumelée



cabinet médical



pharmacie



mairie



supermarché



gare routière



arrêt de bus



crèche

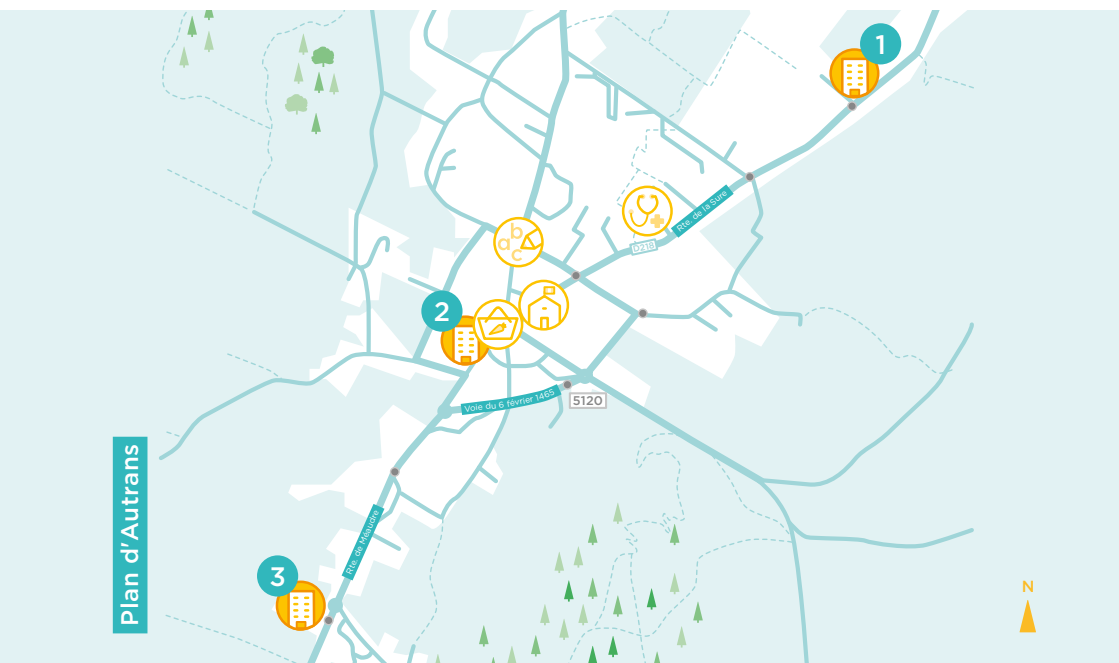


école



collège-lycée

# Je repère un logement social



## 1 LES ANEMONES (Autrans)

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
Adresse : 965 Route de la Sûre  
**17 logements | T1 au T4**  
| chauffage collectif fuel

## 2 LE CLOS (Autrans)

Bailleur : Pluralis  
Adresse : 20 Rue du Cinéma  
**9 logements | T1 au T5+ | garages**  
| chauffage individuel électrique

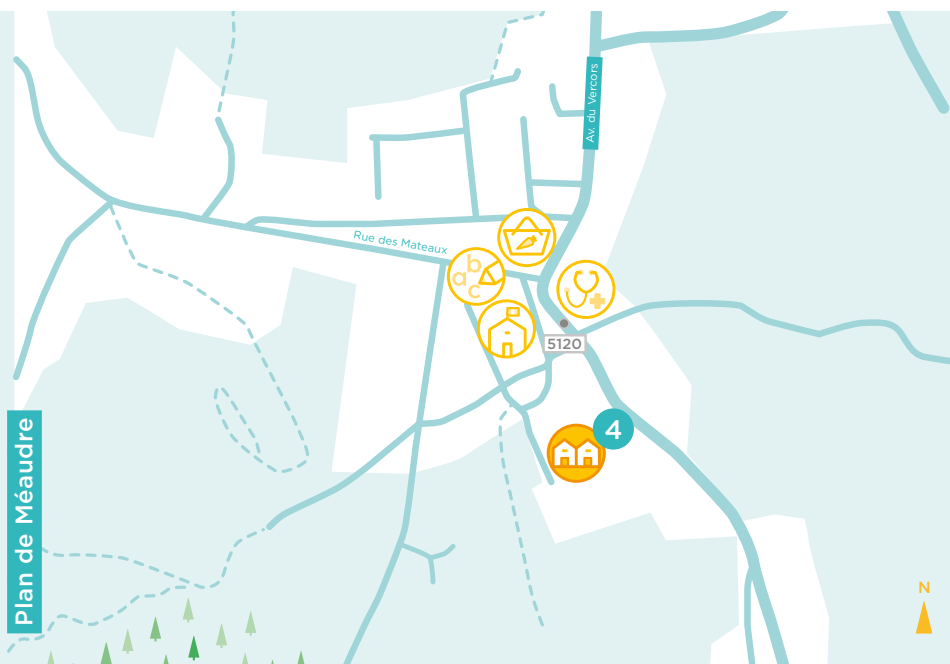
## 3 LES FRANQUES (Autrans)

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
Adresse : 795 Route de Méaudre  
**55 logements | T1 au T5+ | garages**  
| chauffage collectif bois

## 4 L'ORMEAU (Méaudre)

Bailleur : Alpes Isère Habitat  
Adresse : 225 Chemin de l'Ormeau  
**8 logements | T2 au T4 | garages**  
| chauffage collectif bois

## À AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS



immeuble



maison  
jumelée



cabinet  
médical



supermarché



arrêt de bus

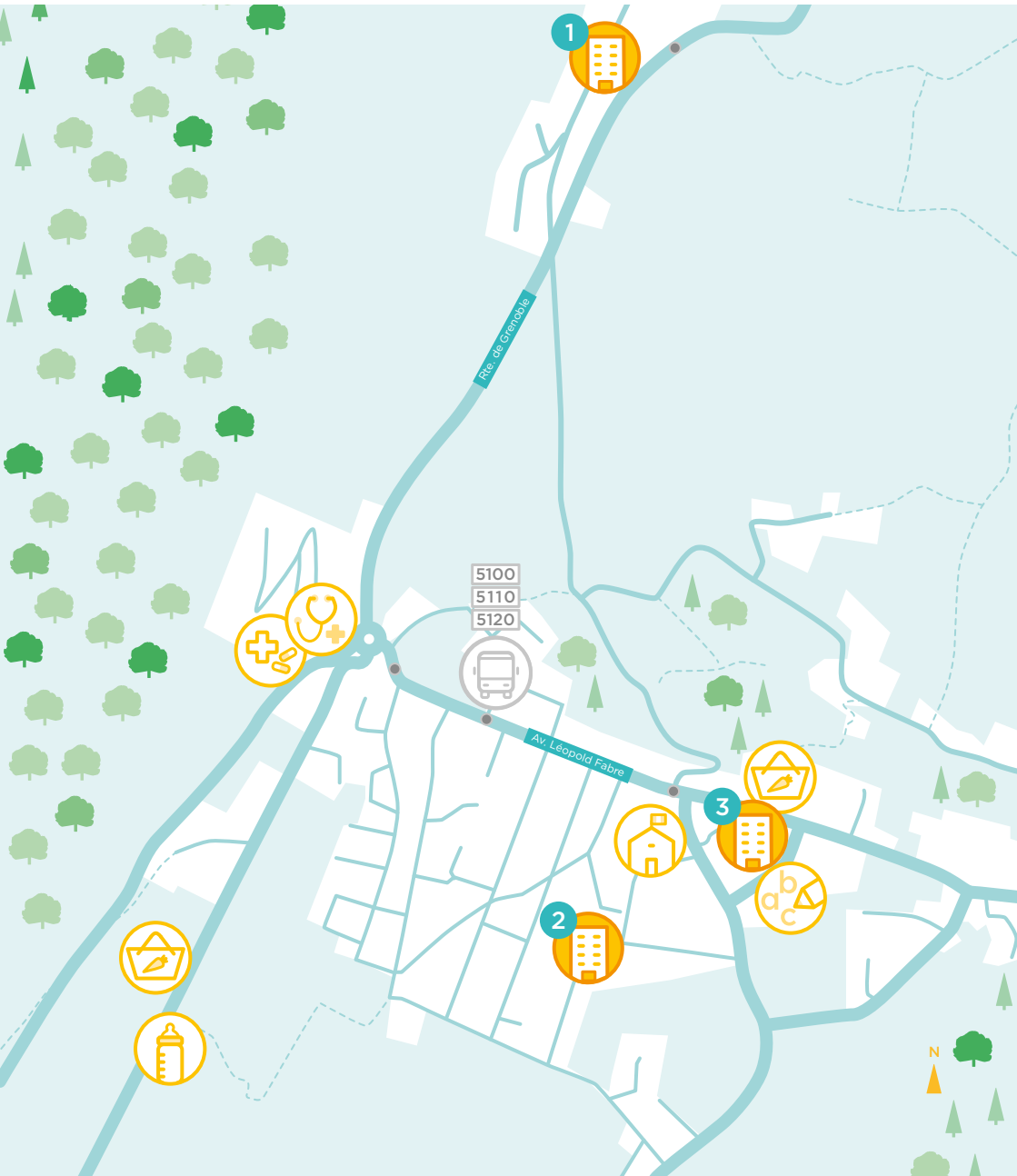


mairie



école

# Je repère un logement social





## À LANS-EN-VERCORS

### 1 L'OLETTE

Bailleur : SDH

Adresse : 390 route du Mas

**15 logements | T1 au T4 | garages**

**Chauffage individuel électrique**

### 2 LES HÉRONS & LES BERBERIS

Bailleur : Alpes Isère Habitat

Adresse : 220 et 221 allée des Érables

**16 logements | T2 au T4 | garages**

**Chauffage individuel électrique**

### 3 LEOPOLD (Disponible à partir de janvier 2021)

Bailleur : Pluralis

Adresse : 812 avenue Léopold Fabre

**4 logements | T2 au T3 |**

**Chauffage collectif bois**



immeuble



cabinet  
médical



pharmacie



mairie



gare routière



arrêt de bus



crèche



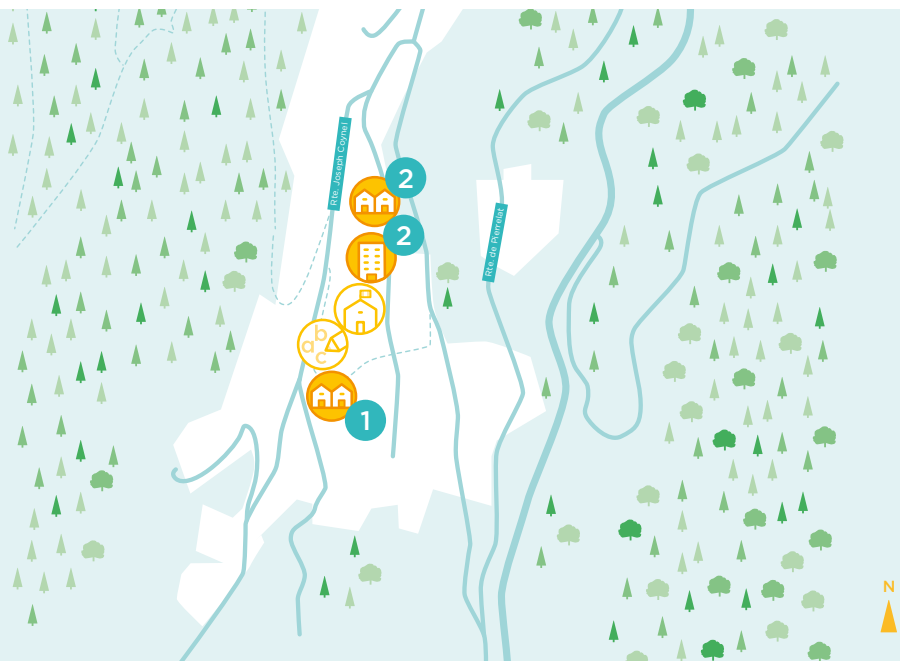
école



supermarché

# Je repère un logement social

À ENGINS



## 1 LA CURE

Bailleur : ACTIS  
Adresse : 52 à 56 chemin de  
l'église et 29 rue de la farce  
**3 logements | T2 au T3 |**  
**| chauffage individuel électrique**



immeuble



maison  
jumelée

## 2 GRANDS CHAMPS

Bailleur : ACTIS  
Adresse : 86 à 176 route des grands champs  
**10 logements | T2 au T4 |**  
**| chauffage individuel électrique**

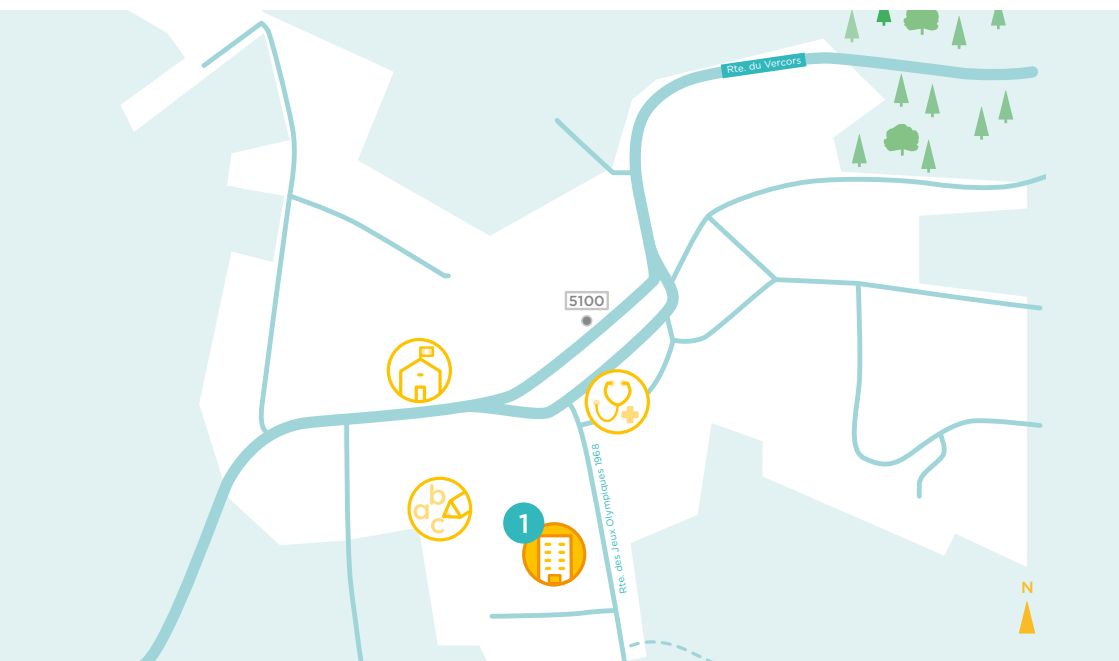


école



mairie

## À SAINT-NIZIER



### 1 L'OREE DU VAL

Bailleur : Alpes Isère Habitat

Adresse : 80 route des Jeux Olympiques de 1968

**11 logements | T1 bis au T4 |  
chauffage individuel électrique**



immeuble



mairie



arrêt de bus



cabinet médical



école

# Je demande un logement social

## UN LOGEMENT SOCIAL, C'EST QUOI ?

Les logements sociaux répondent aux critères suivants :

- un loyer abordable
- un financement public
- une procédure d'attribution particulière
- des locataires avec des ressources plafonnées
- un droit à l'APL

Les principaux financeurs de logements sociaux appelés aussi "réservataires" sont :

- L'État
- Les collectivités territoriales (Région, Département, Communauté de communes, Communes...)
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Action Logement (le 1% logement versé par les employeurs)
- Le bailleur lui-même sur ses fonds propres.

En fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture du terrain, subventions...), les financeurs disposent d'un nombre d'appartements réservés, qu'ils attribuent aux candidats locataires qui leur en font la demande, en fonction de leur situation familiale, de leurs revenus.

" Qui peut obtenir un logement à prix modéré ? "



" Plus de 80% des habitants sont éligibles au logement social. "

Le plafond de ressources à respecter dépend du type de logement et de sa localisation.

Certaines personnes, compte tenu de leur situation personnelle, sont définies comme prioritaires. "



# Je demande un logement social

## À QUI M'ADRESSER ?

Deux options s'offrent à vous :



**Je cherche et choisis mon logement en ligne >**

Comme pour les logements privés, vous pouvez consulter les offres de logement :

- via les sites Internet des bailleurs sociaux du Vercors (Alpes Isère Habitat, Pluralis, Société Dauphinoise pour l'Habitat et Actis)
- sur le site **Bienvéo** ou **leBonCoin**

Ensuite, vous postulez à un logement pour lequel vous pouvez faire une visite virtuelle.

Votre dossier peut être accepté en 1 mois par le bailleur.

OU



**Je passe par la commune qui instruit et gère ma demande >**

Vous devez déposer votre demande en définissant les critères attendus. Pour cela vous pouvez :

- compléter un dossier de préférence en ligne ([demande-logement-social.gouv.fr](https://demande-logement-social.gouv.fr))
- **ou** télécharger le CERFA ([www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14069.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069.do)) l'imprimer puis le déposer dans un guichet logement ou guichet enregistreur (cf. page de droite)
- **ou** vous rendre dans un guichet logement pour retirer l'imprimé (cf. page de droite)

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

À noter, votre demande doit être renouvelée chaque année.

## Qu'est-ce qu'un guichet enregistreur ?

— Services dédiés dans les mairies auprès desquels vous pouvez déposer une demande de logement social. C'est également un interlocuteur privilégié pour vous donner de l'information sur la situation du logement sur le territoire, la constitution de votre demande et son suivi. Il en existe 3 sur le territoire de la Communauté de communes du Massif du Vercors (contact par téléphone ou sur rendez-vous) :

### À VILLARD-DE-LANS

CCAS - Mairie  
62 place Pierre Chabert  
38250 Villard de Lans  
**04 76 94 50 00**  
ccas@villard-de-lans.fr  
lundi au jeudi  
8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h30  
vendredi  
8h00 - 12h00 | 13h30 - 16h30

### À AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

CCAS - Mairie  
Place de la Mairie  
38880 Autrans-Méaudre en  
Vercors  
**04 76 95 78 42**  
ccas@autrans-meaudre.fr  
lundi au vendredi  
(sauf mercredi)  
8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00

### À LANS-EN-VERCORS

CCAS - Mairie  
1 place de la mairie  
38250 Lans-en-Vercors  
**04 76 95 40 44**  
mairie@lansvercors.fr  
lundi au vendredi :  
9h00 - 12h00 | 14h00 - 17h00



# Je demande un logement social

## LES ÉTAPES CLÉS

①

### Je m'enregistre

... en complétant mon dossier avec les pièces demandées ou en me rendant dans un guichet si je n'ai pas de scanner (Pièce d'identité obligatoire). **J'obtiens un numéro unique de demandeur** sous 4 à 5 jours.



②

### Je reçois une attestation d'enregistrement.

Elle arrive au maximum un mois après ma demande. Elle contient mon numéro d'enregistrement (à conserver précieusement) et confirme la date de dépôt de ma demande.

④

### Durant tout le processus, je peux être contacté ...

... par les différents réservataires dont la commune où je cherche un logement, ou le bailleur social afin de visiter un logement.



③

### Je peux modifier ma demande à tout moment, lorsque ma situation change ...

... sur Internet ou auprès d'un guichet enregistreur. Avec mon numéro d'enregistrement, mon dossier sera facilement identifié.

Après la visite, si le logement me convient, mon dossier est examiné par la Commission d'attribution des logements du bailleur social.

Si mon dossier est complet pour le logement demandé :

- soit j'accepte et je deviens locataire, mon dossier est alors clos ;
- soit je refuse et ma demande est toujours valable, jusqu'à sa date de renouvellement.



## Qu'est-ce que la commission d'attribution bailleurs des logements (CAL) ?

- Dans chaque organisme de bailleurs sociaux, les logements sont attribués nominativement par la commission d'attribution. Cette instance est la seule décisionnaire.
- Les candidats sont proposés par le bailleur ou un réservataire.
- La CAL est composée :
  - du président de l'établissement public de coopération intercommunale d'implantation des logements ;
  - de membres désignés par le conseil d'administration ou de surveillance de l'organisme du bailleur social, dont un représentant des locataires ;
  - du maire de la commune d'implantation des logements ou son représentant ;
  - du préfet ou de son représentant ;
  - des représentants d'associations d'insertion agréées et de l'État, à sa demande.
- Sauf insuffisance du nombre de candidats, la commission examine au moins trois demandes par logement à attribuer.
- En cas de refus, le bailleur doit le motiver.

# J'habite un logement social

## J'EMMÉNAGE

Cette étape est très importante.  
Elle est ponctuée de plusieurs étapes à ne pas oublier :

①

**Le bailleur prend contact  
avec moi**

pour la signature du bail et  
l'état des lieux d'entrée.



②

**Je dois faire le nécessaire  
pour ouvrir les compteurs**

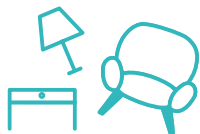
électricité/eau/Internet.



④

**Je peux trouver des meubles  
et accessoires à bas coût**

Sur le Vercors : Recyclerie  
soukaMalices à Autrans / à la  
recyclerie de Villard / sur le site  
Internet Initiative Vercors



③

**Je souscris une assurance  
habitation obligatoire**

... et ce pour le jour  
de la remise des clés



## "Ai-je droit à une aide au logement ? "



" En fonction de vos revenus et de votre situation familiale, vous avez droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Des simulateurs en ligne de l'aide permettent d'estimer vos droits. RDV sur les sites de la CAF ou de la MSA (pour les ressortissants du régime agricole). "



Le Département de l'Isère propose aussi des aides pour accéder au logement.

Rendez-vous sur leur site internet ou prenez contact avec les assistantes sociales de la Maison du Département à Villard-de-Lans.



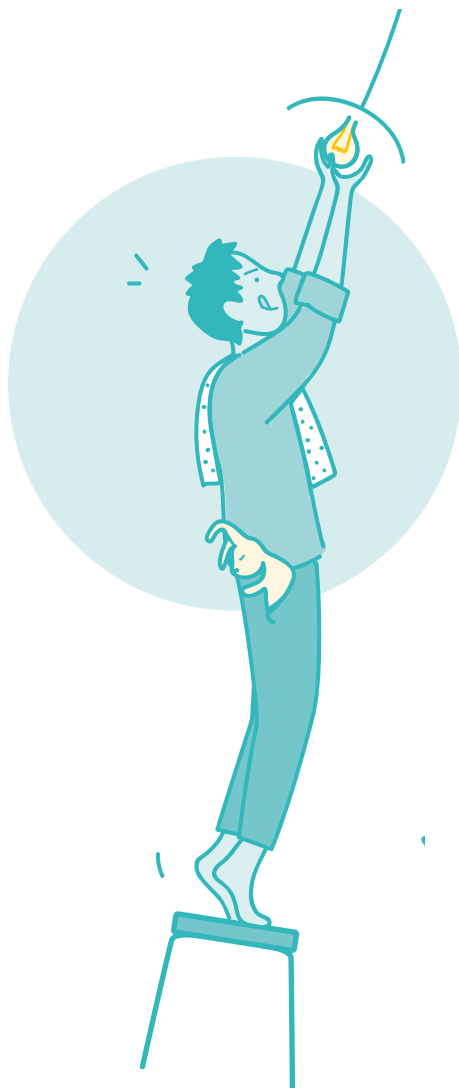
# J'habite un logement social

## VIE QUOTIDIENNE

La vie dans des habitats collectifs exige bienveillance et attitude positive pour le respect et la tranquillité de tous mes voisins.

### Les petites infos utiles en lien avec le logement

- Si je constate un désordre matériel dans mon logement, je me réfère au guide d'accueil remis par mon bailleur.
- Si je souhaite faire des économies d'énergie, je me renseigne auprès de la CCMV ou sur Wiki de l'énergie
- Je peux avoir droit au chèque énergie pour régler mes factures, en fonction de mes revenus. Si c'est le cas, celui-ci m'est attribué automatiquement grâce à ma déclaration de revenus.



- si j'ai besoin de travaux (handicap ou senior) pour adapter mon logement, je prends contact avec la Maison du Département à Villard-de-Lans. (cf. [Brochure des aides du Département pour adapter son logement](#))

### Les petites infos utiles pour bien vivre dans son logement

- En cas d'accident de la vie, pour m'aider à payer mon loyer ou mes factures temporairement :
  - je peux m'adresser au Conseil départemental de la Maison du Département à Villard-de-Lans
  - je préviens mon bailleur social pour définir un échéancier de paiement
- Si j'ai besoin d'une aide alimentaire, je n'hésite pas à contacter les CCAS ou [l'association cuisine solidaire](#)
- Pour le tri des déchets, je me renseigne sur les composteurs collectifs auprès de la CCMV et je peux même devenir "guide composteur".
- Si ma situation familiale évolue et que j'ai besoin d'un plus petit ou d'une plus grand logement, je peux demander à mon bailleur social de faire un dossier de demande de mutation.



# J'habite un logement social

## JE DÉMÉNAGE

①

**Je préviens mon bailleur**  
... et prévois avec lui un état des lieux sortant.



②

**Je pense à prévenir tous les opérateurs :**

eau, électricité, assurances, Internet et la Communauté de communes du Massif du Vercors pour la redevance des ordures ménagères.



③

**Et si je suis triste de quitter mes voisins,**  
je fais un pot de départ !



## Annuaire

### Les bailleurs sociaux sur le Vercors

Les bailleurs sont les propriétaires et gestionnaires des logements sociaux. Il en existe 5 sur le Vercors :

#### **ALPES ISÈRE HABITAT**

Agence de Fontaine

52 Bis Mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine

04 76 20 50 50

[www.alpeshabitat.fr](http://www.alpeshabitat.fr)

#### **PLURALIS**

74 cours Becquart Castelbon, CS 90229,

38506 Voiron Cedex

04 76 67 24 24

[www.pluralis-habitat.fr](http://www.pluralis-habitat.fr)

#### **SOCIÉTÉ DAUPHINOISE POUR L'HABITAT (SDH)**

34 avenue de Grugliasco,

38130 Échirolles Cedex

04 76 68 39 39

[www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)

#### **ACTIS**

Le polynôme 25 av de Constantine,

CS72506 38035 Cedex 2

[www.actis.fr](http://www.actis.fr)

#### **HABITAT DAUPHINOIS**

10 Boulevard de la République

07100 Annonay

04 75 33 82 82

[www.habitat-dauphinois.fr](http://www.habitat-dauphinois.fr)

## Annuaire

### Les acteurs du logement social sur le Vercors

#### Les Centres communaux d'action sociale (CCAS)

- **AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS**

CCAS - Mairie : Place de la Mairie, 38880

04 76 95 78 42

[ccas@autrans-meaudre.fr](mailto:ccas@autrans-meaudre.fr)

- **LANS-EN-VERCORS**

CCAS - Mairie : 1 place de la mairie, 38250

04 76 95 40 44

[mairie@lansenvercors.fr](mailto:mairie@lansenvercors.fr)

- **SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE**

CCAS - Mairie : 190 route des 4 Montagnes, 38250

04 76 53 42 20

[mairie-stnizier@vercors.org](mailto:mairie-stnizier@vercors.org)

- **VILLARD-DE-LANS**

CCAS - Mairie : 62 place Pierre-Chabert, 38250

04 76 34 50 00

[ccas@villard-de-lans.fr](mailto:ccas@villard-de-lans.fr)

#### La Communauté de communes du massif du Vercors

19 chemin de la Croix Margot, 38250 Villard-de-Lans

04 76 95 08 96

[cc-massifduvercors@vercors.org](mailto:cc-massifduvercors@vercors.org)

#### Le Conseil Départemental, Maison du département

150 Impasse de Meillarot, 38250 Villard-de-Lans

04 57 38 49 00

[www.isere.fr](http://www.isere.fr)